



FICHE PRATIQUE

LES ATOUTS DU RÉGIME RÉEL

Le régime réel est une obligation pour être éligible au Réseau Synerciel

MICRO-ENTREPRISE : ÊTES-VOUS CERTAIN D'AVOIR FAIT LE BON CHOIX ?

La simplicité, la facilité et sans doute aussi une forme de méconnaissance, incite un grand nombre d'entrepreneurs à faire le choix de la microentreprise (ex-auto-entrepreneur).

Si ce statut, essentiellement fiscal et social, offre des avantages certains, il est loin d'être systématiquement adapté et avantageux.

Le recours à un régime dit « réel » permet de véhiculer une image d'entreprise structurée et parfois de réaliser fiscalement de belles économies.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE CHACUN DE CES RÉGIMES :

Micro-entreprise

LES AVANTAGES

- Une simplicité administrative et comptable

Pas besoin d'expert-comptable, une comptabilité ultra simplifiée, une création rapide et sans frais.

- Un calcul des frais "forfaitaire"

Un avantage si le montant des frais réellement engagés est plus faible que le forfait.

- Des cotisations aussi "forfaitaires"

Des taux beaucoup plus faibles que sur un régime réel.

- Un calcul des frais forfaitaire

Un inconvénient lorsque que le montant des frais est supérieur.

- Une difficulté à mesurer l'efficacité de son entreprise

Pas de taux de marge connu, ni chiffres clés.

- Un gros déficit de crédibilité

Services financiers, assureurs mais aussi clients/fournisseurs...

- Des cotisations forfaitaires

Une assiette de taxation beaucoup plus élevée car basée sur le CA de la micro-entreprise.

- L'impossibilité de bénéficier efficacement de l'ARE versée par Pôle Emploi

- Un chiffre d'affaires limité à 76 200€

LES INCONVÉNIENTS

Régime réel

- Une prise en compte de toutes les dépenses engagées pour le compte de l'activité

L'entreprise supportera donc une imposition réelle, en lien avec son résultat.

- Un coût social et fiscal maîtrisé

Il sera lié, au résultat de l'entreprise ou à la rémunération du dirigeant (fiscalité IS).

- Des possibilités d'optimisation des résultats et d'arbitrage du statut social

- Un coût administratif plus élevé

Coût de création (exercice en société) et l'obligation de la tenue d'une comptabilité, avec le plus souvent le recours à un expert-comptable.



QUELS SONT LES COÛTS FISCAUX ET SOCIAUX, SUIVANT LE RÉGIME CHOISI ?

Voici l'exemple d'un artisan, célibataire sans enfant, qui aurait généré **60 000 euros de Chiffres d'affaires**, avec des charges totales représentant successivement 20 000, 30 000 et 45 000 euros.

Comparaison entre un régime micro-entreprise avec versement libératoire de l'impôt sur le revenu et une Entreprise Individuelle :

Charges (loyers, achats, déplacements, ...)	20 000 €		30 000 €		45 000 €	
	Microentreprise	Réel	Microentreprise	Réel	Microentreprise	Réel
Honoraires comptables + Adhésion Centre de Gestion Agréé	0 €	2 650 €	0 €	2 650 €	0 €	2 650 €
Coût social	13 200 €	12 500 €	13 200 €	9 400 €	13 200 €	4 700 €
Coût fiscal (impôts)	1 320 €	2 057 €	1 320 €	1 187 €	1 320 €	0 €
Réduction d'Impôt pour frais + tenue de comptabilité	0 €	915 €	0 €	915 €	0 €	0 €
NET DISPONIBLE :	25 480 €	23 708 €	15 480 €	17 678 €	480 €	7 650 €

Comparatif réalisé en 2021

À NOTER Une tenue de comptabilité sera obligatoire au régime réel, mais offrira une réduction d'impôt jusqu'à 915 €, ce qui atténuera en partie les coûts.

Le régime de la microentreprise est donc viable lorsque les charges restent limitées mais le régime réel devient rapidement plus intéressant dès que celles-ci commencent à augmenter du fait de votre croissance.

EN CONCLUSION

Au-delà de la simplicité qui incite beaucoup d'artisans à démarrer sous le régime de la microentreprise, il est impératif de faire un point régulièrement sur les chiffres de votre activité.

Une transition vers un régime réel, permettra non seulement de gagner en crédibilité auprès de vos interlocuteurs (clients, fournisseurs, banques, assurances...) mais vous offrira aussi parfois un revenu net disponible supérieur.



VOUS SOUHAITEZ ÉTUDIER VOTRE SITUATION ?

Notre partenaire COGEDIS, expert en accompagnement d'entreprises TPE, PME est à votre disposition pour réaliser un audit gratuit dans le cadre de l'offre Tremplin Synerciel.

CONTACT tél. 09 70 81 38 69